

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 DÉCEMBRE 2021

SPORTS

41 / 21_272 - SIGNATURE DES CONTRATS D'OBJECTIFS DE 2021 À 2023 - MODIFICATION DE LA LISTE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre

Le conseil municipal s'est réuni, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Madame le Maire en date du 7 décembre 2021.

Président : Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL Secrétaire : Marie-Pierre BOUCABEILLE

Membres présents:

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Nathalie BORGHESE, Gilbert HANGARD, Fabienne MENARD, Enrico SPATARO, Naïma MARENGO, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Patrick BLAY, Stephen JACKSON, Geneviève MARTY, Marie-Louise AT, Jean-Michel QUINTIN, Zohra BENTAIBA, Laurence PLAS, Martine KOSINSKI-GONELLA, Alain REY, Florence FABRE, Daniel GAUDEFROY, Betty HECKER, Maeva VASSET, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Boris DUPONCHEL, Sandrine SOLIMAN, André BOUDES, Frédéric CABROLIER

Membres excusés :

Odile LACAZE donne pouvoir à Marie-Corinne FORTIN
Jean-Christophe DELAUNAY donne pouvoir à Laurence PUJOL
Jean-Luc DARGEIN-VIDAL donne pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE
Jean ESQUERRE donne pouvoir à Jean-Michel BOUAT

Membre(s) absent(s) :

Esméralda LAPEYRE

SPORTS

41 / 21_272 - SIGNATURE DES CONTRATS D'OBJECTIFS DE 2021 À 2023 - MODIFICATION DE LA LISTE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

référence(s) :

Commission attractivité du 30 novembre 2021

Service pilote : Direction des sports

Autres services concernés :

Direction des affaires financières

Elu(s) référent(s) : Michel FRANQUES

Michel FRANQUES, rapporteur,

Par délibération du 8 février 2021, la ville d'Albi a validé la liste des trente clubs bénéficiant d'un contrat d'objectifs 2021-2023.

Pour rappel, les contrats d'objectifs valorisent les actions menées sur les points suivants :

- Résultats et performances acquises au cours de la saison sportive
- Valorisation des sportifs de haut niveau
- Actions de formation des éducateurs
- Participation aux actions d'animations et au développement des actions éducatives
- Développement d'actions dans le champ du handicap et du sport adapté
- Développement d'actions dans le champ du sport santé

L'association ASPTT football en faisait bien évidemment partie.

Or, depuis l'été 2021, suite à l'assemblée générale du 5 juin, les associations ASPTT Football et Marssac Rivières Senouillac Rives du Tarn ont fusionné pour créer un nouveau club, Albi Marssac Tarn Football ASPTT (AMTFA).

Cette nouvelle association, composée de cinq salariés, rassemble 700 licenciés et sera l'un des cinq clubs les plus importants de la ville. Elle continuera de développer la pratique du football pour les filles, et également pour les garçons.

Du fait de cette fusion, il est proposé d'approuver la nouvelle convention de contrat d'objectifs avec Albi Marssac Tarn Football ASPTT.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la convention de contrat d'objectifs pour la période 2021-2022-2023,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE

la nouvelle liste des trente clubs proposés ci-dessous :

- Albi Basket 81
- Albi Rugby League XIII
- Aviron Club Albigeois
- Albi Judo Club
- Albi Triathlon
- Albi Sports Aquatiques
- Albi Sport Automobile
- Albi Marssac Tarn Football ASPTT
- ASPTT section sports boules
- ASPTT section Tennis de Table
- ASTAC
- Albi Vélo Sport
- Association sportive du Golf de Lasbordes
- Black Cats 8 Pool
- Boxing Club Albigeois
- Cercle d'Escrime Albigeois
- Centre Équestre Albigeois
- Dojo Albigeois
- Entente des Clubs de l'Albigeois
- Gaule Albigeoise
- Hand Ball club Albigeois
- Hurricane
- Moto Club Albigeois
- Sporting Club Albigeois XV
- Salto Albigeois
- Tennis Club Albigeois
- Taekwondo Albigeois
- Union Sportive Albigeoise
- Volley Ball Albigeois
- Valat Intendance Team Equitation

AUTORISE

Madame le Maire à signer la convention contrat d'objectif période 2021-2022-2023 avec l'association Albi Marssac Tarn Football ASPTT.

Nombre de votants : 42

Unanimité

Pour extrait conforme
Pour le Maire,
Olivier LEVREY

Directeur général mutualisé
Ville d'Albi et Communauté d'agglomération de l'Albigeois

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le 16/12/2021 if de T

ID : 081-218100048-20211213-21_272-DE

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Tours dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargées de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.